

Réservez votre cure prévention santé saison thermale 2024 - DU 29 AVRIL AU 2 NOVEMBRE

IDENTITÉ / CURISTE 1				IDENTITÉ / CURISTE 2	2			
Civilité*: Madame Mor Nom*: Prénom*: Date de naissance*: UU/UL Adresse*: Code postal* Ville*: Téléphone*: E-mail*: Personne à prévenir en cas de bi]/			Civilité*: Madame Monsieur Enfant Nom*: Prénom*: Date de naissance*: /				
MES SOINS	DU			Les formules 6 jours de soins ont lieu uniquement du lundi au same arge par l'Assurance Maladie	edi			
SOINS CURISTE 1			SOINS CURISTE 2					
		QUANTITÉ	MONTANT		QUANTITÉ	MONTANT		
Initiation thermale 61 €/pers/jour			€	Initiation thermale 61 €/pers/jour		€		
"Mon endométriose" 5 jours 369€			€	"Mon endométriose" 5 jours 369€		€		
Gynécologie 6 jours 335€		€	Gynécologie 6 jours 335€		€			
Rhumatologie 6 jours 335€		€	Rhumatologie 6 jours 335€		€			
Demi-journée supplémentaire +50€			€	Demi-journée supplémentaire +50€		€		
TOTAL		€	TOTAL		€			
TOTAL SOINS CURISTE	1&2			€				
Le Service clients est à votre écoute pour organiser votre cure dans les meilleures conditions au 05 59 38 10 11 ou à reservations@thermes-de-salies.com À NOTER - Certificat de non contre-indication au delà de 3 jours de soins - Rendez-vous avec le médecin thermal à partir de 5 jours de soins pour obtenir votre prescription de soins - d'infos pages 10 et 11 de la brochure thermale								
RÉCAPITULATIF I	DE MA RÉ	ÉSERVATIO	N	VOTRE RÉGLEMENT				
	TOTAL	MONTANT À VER RÉSERVATI		Solde du séjour à régler 1 mois avant le jour de l'ar Carte bancaire	rivée.			
TOTAL DES SOINS CURISTE 1		x 25 % =	€	Expire:	الالال	1		
TOTAL DES SOINS CURISTE 2		x 25 % =	€	Chèque à l'ordre des Thermes de Salies-de-Bé	arn			
TOTAL CURISTE 1 & 2		x 25 % =	€	Le				
MIEUX VOUS CONNAÎTRE								
Êtes-vous un nouveau curiste ?	Oui	Non Serez-vo	ous accompag	nné(e) ? 🔲 Oui 🔲 Non				
Si oui, Nom et prénom :		Comment av	ez-vous conn	u l'établissement ? Notre brochure Internet				
Médecin (précisez) :								
Salon (précisez) :			Autre (précis	ez):				

Extrait : Conditions particulières de vente applicables aux cures médicales non conventionnées, prestations de soins au forfait ou à la carte (hors hébergement)

1. Conditions particulières de vente applicables aux cures médicales non conventionnées, prestations de soins au forfait ou à la carte, activités sportives et santé, abonnements, accès à un espace spécifique (hors prestations d'hébergement).

1.1 - Champ d'application

Les présentes conditions particulières sont applicables aux cures médicales non conventionnées, prestations de soins (au forfait ou à la carte), activités sportives et santé, abonnements, accès à un espace spécifique, en précisant et complétant les conditions générales de vente de la Société.

1.2 - Prix, réservation et conditions de règlement

1.2.1 - Prix

Les tarifs sont valables pour la période de référence précisée sur les informations tarifaires, sauf évolution de la fiscalité, offre promotionnelle particulière et mise à jour de la documentation commerciale. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au jour de la commande.

1.2.2 - Réservation et conditions de règlement

Le bulletin de réservation doit être accompagné des arrhes/acompte dans les conditions suivantes.

Date de réception de la réservation par la Société.	Somme à régler.
Plus de 30 jours ouvrables avant la date de début de	Arrhes : 25 % du montant total du séjour Solde : 30 jours ouvrables avant la date du début de cure/prestation.
Entre 30 jours ouvrables et la date de début de cure/ prestation.	100% du montant total des prestations, à titre d'acompte.

La cure/prestation est définitivement réservée après confirmation de la Société (après contrôle de la disponibilité). Les arrhes deviennent acompte à compter du 30ème jour ouvrable (inclus) avant la date de début de cure/prestation. Aucune cure/prestation ne peut être délivrée ou débuter sans paiement intégral préalable de son prix.

1.3 - Rétractation, annulation, modification et interruption

1.3.1 - Rétractation

L'Acheteur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de, respectivement, la conclusion du contrat de prestations de service / du jour de livraison de sa commande, pour annuler le contrat / retourner tout article ne lui convenant pas et demander l'échange ou le remboursement sans pénalité, à l'exception des frais de retour qui restent à sa charge. Le droit de rétractation peut être exercé en ligne ou par tout moyen probant au moyen du formulaire disponible sur le site internet (www.thermes-desalies.com). Certaines prestations peuvent ne pas bénéficier du droit de rétractation, notamment en raison des dispositions de l'article L 221-28 1°, 5° et 12° du code de la consommation. Il est notamment précisé qu'une cure médicale non conventionnée et, plus généralement, toute prestation qui doit être fournie à une date ou à une période déterminée ne peut pas faire l'objet du droit de rétractation, en application de l'article L 221-28 12° du code de la consommation.

1.3.2 - Annulation

Toute demande d'annulation par le Curiste/Client doit être adressée par pli postal ou courriel à reservations@thermes-de-salies.com dans les meilleurs délais. Les sommes versées sont remboursées dans les conditions suivantes.

Date de réception de l'annulation par la Société.	Conséquences financières
Plus de 90 jours ouvrables avant la date de début de cure/prestation	Remboursement de 100% des sommes versées
Entre 90 et 31 jours ouvrables (inclus) avant la date de début de cure/prestation	Remboursement des sommes versées, déduction faite de 25 % du montant total des prestations
Entre 30 et 8 jours ouvrables (inclus) avant la date de début de cure/prestation	Remboursement des sommes versées, déduction faite de 50 % du montant total des prestations
Moins de 8 jours ouvrables avant la date de début de cure/prestation / non-présentation	Aucun remboursement

Si, pour des raisons indépendantes de son fait, la Société doit annuler la prestation, elle s'efforce de proposer une solution alternative. Le Curiste/Client a la faculté de refuser la modification proposée; les sommes déjà versées correspondant à des prestations non effectuées sont alors restituées dans les conditions de l'article 1590 du code civil, à titre indemnitaire forfaitaire et définitif

1.3.3 - Modification

Toute demande de modification du Curiste/Client doit être adressée par pli postal ou courriel à reservations@thermes-de-salies.com au plus tard 30 jours ouvrables avant la date d'arrivée prévue et être acceptée par la Société. À défaut d'accord, l'impossibilité de modifier produit les effets d'une annulation à la demande du Curiste/Client. Les prestations ne sont ni échangées ni remboursées. En cas de circonstances imprévues, la Société se réserve le droit de modifier le contenu des prestations en les remplaçant par des prestations de valeur équivalente ou supérieure. Le Curiste/Client a la faculté de refuser la modification proposée; les prestations non effectuées lui sont remboursées soit sur une base prorata temporis, soit sur la base du prix public lorsqu'elles sont individualisées, à titre indemnitaire forfaitaire et définitif.

1.3.4 - Interruption et prestations non effectuées

Aucun prorata temporis n'est pratiqué en cas d'interruption. Lorsque des prestations n'ont pas pu être effectuées du fait du Curiste/Client (retard...), l'établissement thermal s'efforce de donner des prestations de remplacement d'une valeur équivalente ou inférieure. Il n'est appliqué aucun abattement ou déduction si les prestations non effectuées n'ont cependant pas pu être remplacées. Les forfaits et abonnements ont une durée de validité qui doit être respectée.

1.4 - Organisation des soins

1.4.1 - Capacité à bénéficier des prestations

Les prestations sont suivies sous la responsabilité du Curiste/Client, et lorsqu'elles sont prescrites ou requièrent un certificat médical, de son médecin. Un certificat de non contre-indication à la pratique des soins thermaux et des prestations est obligatoire pour toute cure ou prestation avec soins non conventionnés de plus de 3 jours et doit être communiqué à la Société avant le début des prestations.

Il est de la seule responsabilité du Curiste/Client et de son médecin de s'assurer que le Curiste/Client ne souffre d'aucune contre-indication impliquant qu'il ne puisse bénéficier des prestations choisies, avec ou sans assistance de l'établissement thermal. La responsabilité de la Société ne pourra être engagée sur ce fondement.

1.4.2 - Réclamation, médiation et litige

Toute réclamation doit être adressée le plus tôt possible (si possible en temps réel) et au plus tard quinze (15) jours après la fin de la prestation à la Société par tout moyen probant, obligatoirement accompagnée des éléments justificatifs. Pour tout litige, le Médiateur du thermalisme peut être saisi gratuitement sur le site www.mediateurduthermalisme.org ou par courrier à l'adresse suivante : Monsieur Daniel BOULIN - Médiateur du thermalisme – 113 route de Moliets - 40140 Azur ou courriel à mediateur@mediateurduthermalisme.

1.5 - Assurance annulation/interruption

Le Curiste/Client a la faculté de souscrire une assurance annulation permettant de garantir le risque d'annulation ou d'interruption dans les conditions du contrat d'assurance souscrit par le Curiste/Client, de manière indépendante avec une société d'assurance distincte de la Société qui n'intervient dans ce cas qu'à titre d'intermédiaire (vente pour le compte de). Les tarifs et détails des polices d'assurance sont consultables sur demande par courriel à reservations@thermes-de-salies.com ou sur le site internet www.thermes-de-salies.com.

Conditions générales de vente : à consulter sur notre site www.thermes-de-salies.com

La réservation d'une cure non conventionnée emporte la pleine et entière acceptation des conditions générales de vente.

□ Je m'engage à prévenir la Société si je ne peux pas commencer ma cure ou mes prestations à la date prévue.	Signature :
□Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente.	
Fait à : Le : /	